

Financement

PME, décrochez un crédit grâce à un courtier

Très pratiqué auprès des particuliers, le courtage bancaire commence seulement à se développer pour les entreprises.

ARNAUD DUMAS

AVANTAGES

- Le gain de temps.
- Un dossier mieux monté.
- Des conditions de crédit plus favorables.

INCONVÉNIENTS

- Il faut s'assurer que les coûts ne dépassent pas les avantages obtenus.
- Le recours au courtage est souvent à l'origine d'un changement de banque.

Lorsque Patrice Rodrigues décide d'installer la Snef, son entreprise de conception et de fabrication de gaines de ventilation, dans des locaux plus spacieux, il se retrouve face à un mur. Il le dit lui-même, s'il n'avait pas fait appel à un courtier bancaire, il n'aurait sans doute jamais obtenu son crédit dans les temps. Car pour acheter le nouveau bâtiment de 4 000 mètres carrés situé à Argenteuil (Val d'Oise), il doit emprunter une grosse somme. D'autant qu'il souhaite profiter de l'occasion pour moderniser son outil de production, en achetant de nouvelles machines. «J'ai vu plusieurs banquiers, ils étaient tous enthousiastes, mais j'attends toujours leur réponse», déclare encore incrédule, le gérant de la Snef, qui réalise un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros et emploie une trentaine de salariés. Patrice signe la promesse d'achat des locaux en juin 2009 - en pleine crise financière - et commence sa tournée des banques. Il devait trouver son financement dans les trois mois, sous peine de voir l'affaire lui échapper. Au mois d'août, puisqu'il n'a toujours pas de réponse des banquiers, même de la part de ses

deux partenaires historiques (Fortis et le Crédit du Nord), il change de stratégie et décide de se faire aider.

Sur les conseils d'un client, il contacte Crédit Relax, une jeune entreprise de courtage bancaire dédié aux PME créée en 2005. Cette activité, très répandue pour l'attribution de crédits immobiliers aux particuliers, est récente pour les entreprises, qui n'ont pas l'habitude de passer par un intermédiaire pour leurs financements. Mais depuis la crise, les courtiers spécialisés pour les PME sont plus nombreux et facilitent la relation banques-entreprise. «Les banques ont continué à prêter mais en prenant plus de précautions et avec des délais de prise de décision plus longs, se sou-



La Snef a « sauvé » son investissement avec l'aide d'un courtier.

vient Jean-Philippe Deltour, le fondateur de Crédit Relax. Nous connaissons bien l'organisation des banques, nous identifions tout de suite la bonne personne, ce qui permet de gagner du temps.» Et de l'argent. Le courtier ne négocie pas que le taux d'intérêt. «Ce qui importe, c'est le crédit dans son ensemble, souligne Pascal Beuvelet, le PDG de In&Fi Crédit Pro, qui a lancé son activité PME fin 2010. La rapidité de la réponse et les garanties demandées sont des critères importants pour le choix.»

La commission peut atteindre 2 %

Avec l'aide de son courtier, Patrice Rodrigues a réuni à temps les 1,8 million d'euros nécessaires. «Il a consulté trois établissements financiers qu'il a fait venir pour visiter l'entreprise et consulter nos comptes», se rappelle le chef d'entreprise. Au final, le Crédit agricole financera la moitié des nouveaux bâtiments, notamment parce que le courtier a obtenu une importante réduction des garanties. En bonus la banque a accordé un crédit-bail pour financer le remplacement des machines de production. La Caisse d'Épargne, qui a fait une offre en quinze jours, se charge du reste du financement. La Snef a emménagé dans ses nouveaux locaux en juin 2010, après avoir payé la commission du courtier, comprise entre 1 et 2 % du montant du crédit. ■



« Nous trouvons des crédits entre 100 000 et 2,5 millions d'euros.

Jean-Philippe Deltour, fondateur de **Crédit Relax**

D.R.